

TITRE Lignes directrices visant la mise en place d'une gouvernance ouverte au parc Jean-Drapeau
21 pages, octobre 2017

AUTEUR Maison de l'Innovation Sociale

MANDAT

Déterminer les grandes lignes directrices encadrant la gouvernance ouverte du parc Jean-Drapeau, afin de bénéficier de l'intelligence collective d'experts sur le sujet ainsi que des citoyens et des diverses parties prenantes du Parc. Ce plan a comme objectifs principaux de :

- déterminer le cadre à l'intérieur duquel le plan de gouvernance ouverte s'articulera
- définir les objectifs stratégiques de la démarche de mise en place, en regard des enjeux prioritaires des multiples parties prenantes du Parc
- proposer des initiatives à déployer en priorité, en regard des objectifs visés

DÉFINITION DE LA GOUVERNANCE OUVERTE

Culture de partage de l'exercice du pouvoir fondé sur la participation directe des parties prenantes.

CONSTATS ET ENJEUX

- les citoyens se retrouvent de moins en moins dans les approches de démocratie représentative traditionnelles
- les citoyens ressentent une perte de confiance envers les institutions qui les gouvernent et un manque de contrôle sur les décisions qui affectent leur quotidien
- on remarque l'émergence d'un désir des citoyens de s'impliquer plus directement et d'avoir une influence directe dans les processus décisionnels de la cité
- on observe qu'un mouvement de renouvellement des pratiques démocratiques via la participation citoyenne prend forme
- ce mouvement est accéléré par le développement de nouveaux moyens technologiques
- l'intelligence collective des parties prenantes en dialogue favorise la prise de décisions plus éclairées et l'innovation

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

- consultation des parties prenantes pour faire l'état de la situation des parties prenantes en lien avec la gouvernance ouverte
- analyse de la documentation du Parc / études internes et externes

MODÈLES

Présentation de différents modèles pour encadrer les démarches d'opérationnalisation d'une gouvernance ouverte :

- Modèle axé sur les moyens : des données ouvertes, des informations ouvertes, un dialogue ouvert
- Modèle par objectifs : transparence, participation, collaboration

RECOMMANDATIONS

- 6 objectifs proposés
Transparence
Objectif 1. Rendre compte de la performance des opérations
Objectif 2. Assurer la transparence dans la prise de décisions
- Participation
Objectif 3. Être informé des activités en cours et à venir
Objectif 4. Participer aux décisions importantes pour le Parc
- Collaboration
Objectif 5. Permettre la prise d'initiatives
Objectif 6. Assurer une bonne coordination des efforts
Échéancier proposé sur 5 ans

CONDITIONS DE SUCCÈS

- La définition d'une vision à long terme axée sur le changement de culture
- Une stratégie claire et connue par tous
- Un leadership fort et mobilisateur de la part de la haute direction et des acteurs de changement
- Des investissements suffisants en temps et en argent
- La mise en place d'une mécanique d'évaluation robuste, s'appuyant sur des indicateurs de performance mondialement reconnus
- La création d'un lien de confiance fort entre les parties prenantes impliquées
- La génération d'un momentum dès les débuts de la démarche, en préconisant une approche par petits pas et l'obtention de victoires mobilisatrices à court terme

CONCLUSION

« La question qui se pose n'est plus de savoir si l'on doit emboîter le pas de la gouvernance ouverte, mais plutôt de savoir comment y arriver. »